


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

COMITE DE BRETAGNE DE GYMNASTIQUE





Pour cette Assemblée générale ordinaire 2023 qui s'est déroulée au Palais des Arts de Vannes, 30 clubs étaient présents.

Ce qui représente 14 486 voix.

- Pour le 22 : 4 clubs pour 2 064 voix
- Pour le 29 : 9 clubs pour 1 641 voix
- Pour le 35 : 10 clubs 2 937 voix
- Pour le 56 : 7 clubs pour 1 402 voix

L'Assemblée générale ordinaire débute à 9h30.

1^{ère} partie – Saison 2022/2023

Annick ouvre la séance en dédiant cette assemblée générale à Monique Girodon, à l'origine de la création du club de Plougastel et élue au sein du Comité de Bretagne entre autres. Monique nous a quitté fin août 2023.

Elle présente également Madame Dominique Mérieux, Secrétaire fédérale de la Fédération Française de Gymnastique et lance la séance du 1er vote :



1 | Compte-rendu de l'Assemblée générale 2022

Réalisée le 8 octobre 2022 à Ploufragan

VOTE N° 1

Compte-rendu Assemblée générale 2022

Le compte-rendu de l'Assemblée générale 2022 est approuvé par :

- 7 015 voix pour
- 0 contre
- 649 abstentions

2 | Bilan financier 2022/2023

Hubert Michard, Trésorier du Comité Bretagne de Gymnastique

Le bilan est présenté par Hubert Michard, trésorier du Comité Bretagne de Gymnastique jusqu'à la fin de mandature, en remplacement de Jocelyne Baudeloche, démissionnaire à compter du 1er septembre 2023 au profit d'un poste à mi-temps en qualité de secrétaire-comptable, elle-même, en remplacement de Nadège Mick, partie rejoindre son époux à Lyon.

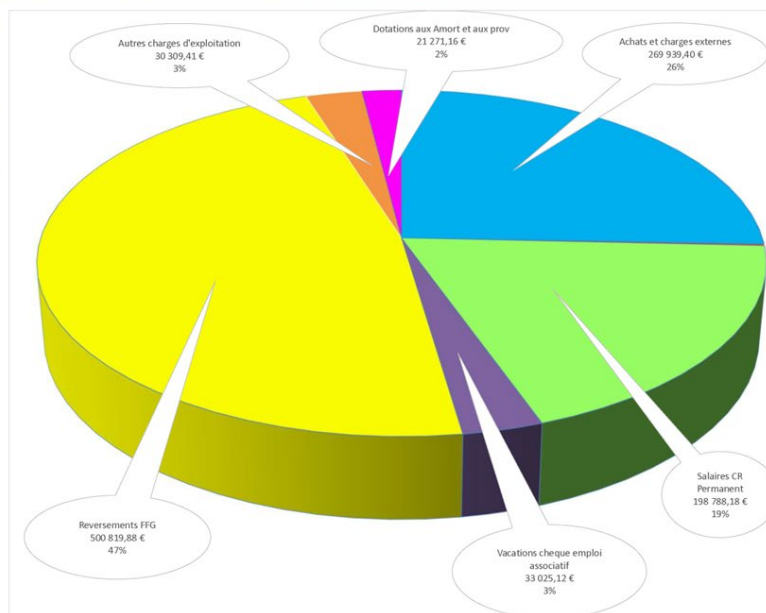
BUDGET SAISON 2022/2023

BILAN AU 30/06/2023

Charges	Prévu	Réalisé	Produits	Prévu	Réalisé
		30/06/2023			30/06/2023
Achats et charges externes	181 000,00 €	269 939,40 €	Ventes et prestations de services	134 500,00 €	251 314,54 €
Achats de marchandises	3 700,00 €	12 656,67 €	Recette Compétition	60 000,00 €	85 033,90 €
Dépenses Local Siège	22 800,00 €	28 742,28 €	Recette Formation	42 500,00 €	62 350,44 €
Dépenses Compétition	37 000,00 €	60 446,91 €	Recette Performance	21 000,00 €	28 360,03 €
Dépenses Formation	28 000,00 €	70 598,53 €	Recette Développement	11 000,00 €	10 350,00 €
Dépenses Performance	40 000,00 €	55 372,71 €	Recette Formation CONTINUE		65 220,17 €
Développement	8 500,00 €	11 684,27 €			
Fonctionnement comité directeur	9 000,00 €	8 461,10 €	Subventions d'exploitation	82 803,00 €	67 252,08 €
Fonctionnement comité technique	12 000,00 €	10 407,27 €	AIDE EMPLOI	5 000,00 €	5 333,08 €
			Contractualisation	17 000,00 €	10 200,00 €
Plateau breton	5 000,00 €	11 569,66 €	PSF	38 139,00 €	38 139,00 €
Achat de marchandise subventionnées	15 000,00 €		Ville de Lanester	2 000,00 €	2 000,00 €
			Aide FFG COT	11 580,00 €	11 580,00 €
Impôts et taxes	3 100,00 €	1 569,50 €	Subvention Bretagne achat matériel	9 084,00 €	
Salaires et Charges sociales	203 000,00 €	231 813,30 €	Transferts de charges	16 350,00 €	33 606,87 €
Salaires CR Permanent	184 000,00 €	198 788,18 €	Location Matériel Gymnova	6 000,00 €	6 380,00 €
Vacations cheque emploi associatif	19 000,00 €	33 025,12 €	Collecte SACEM sur Licences	10 350,00 €	11 779,20 €
Reversements FFG	460 640,00 €	500 819,88 €	Refacturation marchandise		2 011,00 €
Affiliations	12 320,00 €	12 480,00 €	Refacturation hébergement et déplacement divers		5 960,97 €
Assurance sur licences	107 520,00 €	117 304,16 €	Transfert de charge		7 475,70 €
Part Fédérale Licences	294 000,00 €	321 376,72 €			
Part Départementale Licences	46 800,00 €	49 659,00 €	Participations Centre région Gam/GAF	6 300,00 €	6 300,00 €
Autres charges d'exploitation	30 300,00 €	30 309,41 €	Affiliations et Licences	652 800,00 €	709 163,48 €
Reversement SACEM	10 800,00 €	5 789,31 €	Affiliations FFG	12 320,00 €	12 480,00 €
Bourses Haut niveau et aide aux gyms	14 000,00 €	18 450,00 €	Affiliations Comité Régional	6 160,00 €	6 240,00 €
Aides aux clubs formateurs	3 000,00 €	1 500,00 €	Assurance sur licences	107 520,00 €	117 268,48 €
Suivi médical	2 500,00 €	2 610,00 €	Licences FFG Siège	294 000,00 €	320 656,00 €
Aides CD29 CONGRES FFG		1 000,00 €	Licences FFG part région	186 000,00 €	202 864,00 €
Chèques Qualiclub		960,10 €	Licences FFG part depart	46 800,00 €	49 655,00 €
Charges financières	40,00 €	50,67 €	Autres produits d'exploitation	2 000,00 €	3 692,79 €
Charges exceptionnelles	373,00 €	483,34 €	Produits financiers	1 200,00 €	1 892,01 €
Dotations aux Amort et aux prov	20 000,00 €	21 271,16 €	Produits exceptionnels	2 500,00 €	13 818,04 €
Dot aux amortissements des immo corp	20 000,00 €	21 271,16 €	Sur opération de gestion du siège	0,00 €	6 353,00 €
			Sur opération en capital	2 500,00 €	7 465,04 €
TOTAL CHARGES	898 453,00 €	1 056 256,66 €	TOTAL PRODUITS	898 453,00 €	1 087 039,81 €
			Intégration des réserves	0,00 €	-30 783,15 €
TOTAL EMPLOIS	898 453,00 €	1 056 256,66 €	TOTAL RESSOURCES	898 453,00 €	1 056 256,66 €

BILAN DES CHARGES 2022 | 2023

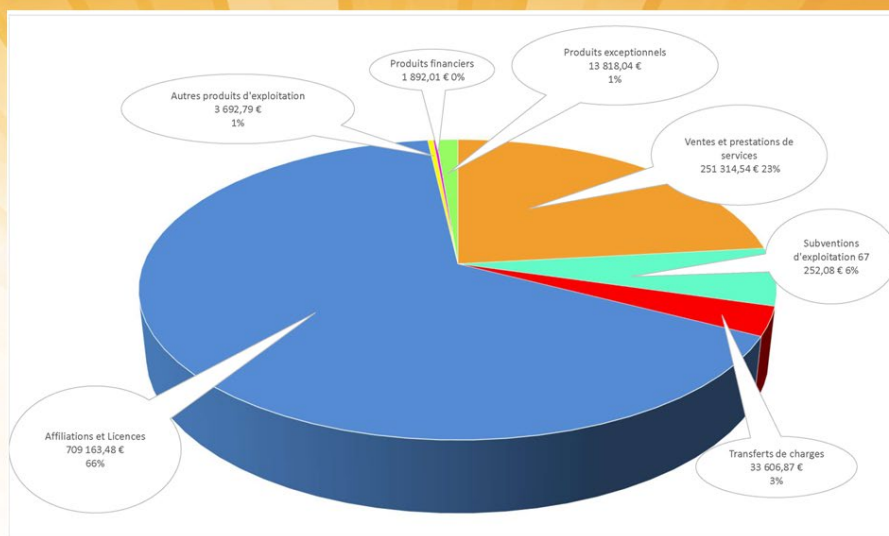
BILAN AU 30/06/2023




Comité Bretagne de Gymnastique - Assemblée générale ordinaire - 8 octobre 2023 - Vannes

BILAN DES RECETTES SAISON 2022 | 2023

BILAN AU 30/06/2023



Comité Bretagne de Gymnastique - Assemblée générale ordinaire - 8 octobre 2023 - Vannes



Question : *A quoi est dû l'écart entre le budget prévisionnel et le budget réalisé ?*

Réponse de Fanny Morel : *cet écart est dû à la reprise d'activité après Covid, d'où plus de charges et de produits.*

VOTE N°2

Bilan financier 2022/2023

Le bilan financier 2022/2023 a été approuvé par :

- 7 707 voix pour
- 0 voix contre
- 36 abstentions

3 | Rapport moral 2022/2023

Annick Durny, Présidente du Comité de Bretagne de Gymnastique

Madame Dominique Mérieux, Secrétaire générale de la Fédération et représentante du président de la Fédération Française de Gymnastique,

Mesdames et messieurs les présidents des Comités départementaux,

Mesdames et Messieurs les présidents et dirigeants des clubs,

Mesdames et Messieurs, vous tous, les acteurs des disciplines de la gymnastique Bretonne,

Voilà, comme chaque année, le temps du bilan de la saison écoulée ; exercice qui permet de porter un regard sur l'année écoulée et d'essayer de mieux comprendre, de mieux analyser les décisions et les choix qui ont été souvent pris en urgence. Parce que l'urgence est bien la caractéristique principale de notre fonctionnement associatif.

Si l'on commençait par les bonnes nouvelles. 78 clubs affiliés et 13 098 licences à la fin du mois de juin. Une barre fatidique de 13 000 licences... Le nombre de licenciés d'un club, d'un Comité départemental ou d'un Comité régional (et bien entendu d'une Fédération) est un indicateur de dynamisme, d'évolution et surtout de confiance.

Alors je dis bravo à tous les clubs qui, par leur affiliation, s'engagent à respecter et à donner du sens aux valeurs de notre fédération.

Je dis aussi bravo aux élus et salariés des Comités départementaux qui accompagnent les clubs de leur territoire au plus près. Ce résultat est aussi de leur fait.

Et j'espère qu'on fera encore mieux cette saison car je suis bien consciente que nous avons encore un peu de réserve de licences dans les clubs malgré les créneaux saturés, le manque d'encadrement ou de matériel. A nous, structures déconcentrées d'affiner nos arguments pour faire vivre encore plus l'esprit fédéral en Bretagne.

Nous avons bien conscience que votre affiliation à la Fédération indique que nous avons su répondre à vos demandes en matière de formation des juges, des cadres mais aussi des dirigeants.

A propos de la formation des dirigeants, le séminaire de janvier 2023 à Mûr-de-Bretagne nous a permis de travailler collectivement sur le sens même du mot associatif et de déconstruire ou reconstruire la base de la loi 1901 qui cadre nos associations. Ce séminaire, que les présents ont évalué positivement comme un moment important dans l'année, va être reconduit. Il en est de même des webinaires qui portent sur des outils et méthodologie de gestion associative (RH, financement, projet associatif...) qui seront également reconduits. Ces formations gratuites et ouvertes à tous ont vraiment pour rôle de renforcer vos compétences d'acteurs techniciens ou administrateurs des clubs et donc votre engagement associatif.

Cette année 2023 a vu également le Centre de formation du Comité Bretagne s'engager encore plus dans la formation continue des professionnels des clubs. Anne-Emmanuelle Quéau, Vice-présidente Formation, a pris en charge ce dossier qui permet aux formateurs de déclencher des formations collectives dont bénéficient les cadres salariés des clubs mais qui, une fois mises en place, peuvent accueillir aussi des bénévoles et cela à moindre coût. Cette démarche ouvre pour les formateurs dont je suis, des possibilités nouvelles d'offres de formation plus originales et adaptées à vos besoins tout en maintenant l'offre fédérale de formation.

Nous avons également conscience que votre affiliation à la Fédération marque le fait que nous avons su répondre à vos demandes en matière de compétitions. La Bretagne propose des compétitions pour toutes les disciplines gymniques compétitives (GAM, GAF, GR, TR, TU, GAC, AERO, et PK) et pour tous les niveaux de pratiques allant de la validation du programme Access Gym pour les plus jeunes aux compétitions des filières fédérales et nationales. Bref, un secteur compétition sous la houlette de Franck Dufour, Vice-président, qui constitue chaque week-end des équipes d'organisateur, d'animateurs et de déménageurs aussi, prêtes à relever tous les défis pour aménager un espace de compétition de qualité et bien décoré pour tous les gymnastes bretons.

Votre affiliation à la Fédération marque aussi le fait que vous pouvez voir briller les gymnastes bretons au niveau national et au niveau international. Cette saison 22-23, nous comptons 3 gymnastes masculins dans les pôles d'entraînement (Alan et François Moullec de Lanester Gym et Tom Jolivet du Cercle Paul Bert de Rennes). Souhaitons-leur le meilleur pour la saison qui démarre. Julian Chartier de Vannes Trampoline poursuit également sa préparation vers les JOP de Paris en trampoline. Toujours sur la scène internationale, les tumbleurs bretons du Cercle Paul Bert ont encore fait résonner des marseillaises – je pense à Maelle Dimitru-Marin, Emilie Wambote et Hypolite Hergue. En Gymnastique Acrobatique, les drapeaux bretons se sont aussi agités sur la scène internationale avec un duo féminin (Maty Morel et Lola Denner) et un trio tout aussi talentueux (Charlotte Fouillard, Lisa Chalopin et Tess Lejeune) dont on peut noter une exécution extra-ordinaire du triple salto arrière de Tess ! Tous ces athlètes sont un peu accompagnés financièrement par le Comité régional dans leur préparation vers les grandes échéances et surtout, nous sommes tous leurs supporters !

Je voudrais avoir une pensée particulière pour Perle Aubrée de Vannes Trampoline qui vient juste d'être opérée d'une très grave blessure au genou alors qu'elle était en pleine préparation pour tenter de gagner sa qualification au TR féminin pour les JOP. Je me fais le porte-parole de vous tous pour lui souhaiter tout le meilleur à venir.


Enfin, votre affiliation à la FFGym et votre confiance dans le Comité régional montre que les salariés du Comité ou les élus et professionnels techniciens présents toutes les semaines au siège ont su vous apporter les réponses nécessaires à vos interrogations quotidiennes. Merci alors à Martine, Nadège, Pierre-Yves, Loïc et Laurent, les 5 salariés du Comité régional pour votre professionnalisme dans vos missions. Merci à Fanny Morel, Cadre d'état missionnée par la FFGym pour nous accompagner. Au siège du Comité, une réunion de service est organisée tous les 15 jours pour préparer les nouvelles échéances et partager le travail à venir. Des zones de stockage s'étalent au fur et à mesure de la saison : un caddie chargé de matériel de communication, des casiers remplis de médailles de toutes les couleurs, du petit matériel pour des séances et des formations gym+ et tout ce qui est nécessaire pour faire tourner une compétition (des ordinateurs à la prise de courant). Et dans tout cela, les 3 salariés administratifs poursuivent leurs tâches entre les départs de matériels et les retours, les visites des élus et les questionnements des clubs...

Vos représentants élus se réunissent régulièrement. Ainsi, le premier mardi du mois, c'est la réunion du bureau et 3 fois dans la saison, c'est la réunion de travail du Comité directeur. Les équipes techniques d'élus bénévoles impliqués dans les disciplines se réunissent également au moins 2 fois dans la saison et parfois plus quand il faut définir un projet. Les différents groupes de travail regroupant tous les élus dans les différents secteurs d'activité travaillent également (souvent à distance) : compétition, pratiques non compétitives, formation et performance. Ils font des propositions et mettent en œuvre des actions pour les clubs et les disciplines. A propos de ces groupes de travail, je voudrais vous informer que le Docteur Sandra Abergel a accepté de réveiller la Commission médicale du Comité Bretagne. Avec elle, nous allons travailler au suivi des gymnastes de haut niveau mais aussi aborder des questions plus transversales à propos de la gestion des blessures, de l'alimentation ou des problématiques féminines... thèmes qui feront certainement l'objet de mini-articles, de communications lors de moments d'échanges ou même carrément de formations pour les entraîneurs.

Le Comité régional s'est également positionné dans la lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes et veut montrer au public que malgré l'ambiance de suspicion que renforcent les médias, l'encadrement des disciplines gymniques pose un cadre de pratique respectueux des personnes, des différences, de la parité et portent des valeurs d'éducation et de bienveillance. Nos gymnastes sont souvent très jeunes et nous, adultes, que nous soyons dirigeants ou entraîneurs, que nous soyons bénévoles ou professionnels, devons être des modèles dans nos comportements pour leur donner des outils pour grandir et devenir des adultes responsables.

Outre l'organisation des compétitions, la mise en place des formations des cadres, des juges et des dirigeants et l'accompagnement des athlètes de haut niveau et la réflexion sur la détection et la formation des nouveaux talents, le Comité régional est aussi ancré dans son territoire. Ainsi, la Commission territoriale, composée des 4 Comités départementaux et du Comité régional a pour objet le développement des pratiques gymniques dans toute la Bretagne. Une des missions consiste dans la mise en œuvre du Contrat d'Objectif Territorial proposé et signé avec la FFGym jusqu'à la fin du cycle olympique. Ce COT comprend des objectifs et des fiches actions pour les Comités départementaux et d'autres pour le Comité régional. Il est co-financé par les fonds propres de la Fédération et par le Projet Sportif Fédéral (ANS). A ce titre, le Comité de Bretagne a proposé 4 projets : déploiement de gym+ - déploiement du Parkour - accueil et accompagnement des nouveaux dirigeants – mise en œuvre du Dispositif Régional d'Accession au haut niveau. Vous constaterez que dans le bilan annuel du Comité, ces actions sont bien présentes.

Initiée par la Fédération dans le cadre du COT, une réflexion importante a été menée autour du réseau national des Agents de développement et des précisions ont été données sur leur rôle dans l'accompagnement des structures avec pour objectifs de stabiliser les équipes dirigeantes des clubs, condition nécessaire à la mise en place de projets permettant l'accession vers plus d'autonomie financière.



Un principe général oriente cette volonté d'accompagnement : connaître individuellement les clubs pour les aider vers leur structuration et leur développement en lien avec les problématiques actuelles et la spécificité de leur environnement local. Il s'agit donc d'apporter des réponses et un suivi continu à vos besoins – de vous aider à renforcer votre structuration – de réfléchir à alléger la charge administrative des dirigeants – de sécuriser (et stabiliser) l'équipe des dirigeants et l'équipe des techniciens – de diffuser des informations de qualité pour les pratiques gymniques – de renforcer le bénévolat... Pour cela, il est nécessaire que soit mis en place un accompagnement de proximité, humain, individualisé, adaptable et évolutif... réalisé par une personne bien identifiée : l'agent de développement. En Bretagne, il y a 1 AD salarié du Comité Bretagne et un cadre technico-administratif (qui fait office d'AD) au CD 35. Ainsi, la Commission territoriale a convenu que l'accompagnement des clubs du 35 soit intégré aux missions de Florent Morel et que comme il n'y a pas (encore) d'AD dans les autres départements, ce sera Pierre-Yves Giffard qui assurera ces missions pour les clubs des CD 22, 29 et 56. Etant donné que Florent et Pierre-Yves travaillent régulièrement dans le même bureau au siège du Comité, on peut imaginer que la mutualisation des réponses et les questionnements divers seront partagés ! A suivre pour la mise en place cette année...

Pour en revenir à notre territoire, je veux avant tout préciser que les élus des Comités départementaux et du Comité régional travaillent tous ensemble tout en respectant leur légitimité et leur autonomie dans la gestion de leurs missions.

Ce n'est donc pas le rôle du Comité régional de se positionner dans les choix des élus. Néanmoins, je ne peux rester neutre face à certains événements qui ont produit des tensions en fin de saison et qui ne semblent s'être apaisées pendant l'été.

Je n'ai pas pu me rendre à l'AG du CD 22 et je suis très peinée des tensions actuelles dans ce département. Il y a eu un différend fort entre un salarié de club et son employeur. Malheureusement, les émotions qui composent l'être humain dirigent souvent les choix et les prises de décision et cette histoire de club a eu des répercussions sur tout le Comité. Espérons que l'intelligence humaine permettra aux costarmoricains de passer outre et de se serrer les coudes pour la saison à venir.

Je suis aussi destinataire de courriels venant du CD 56 dont le jeune président a décidé d'appliquer à la lettre et - peut être un peu violemment suite au laisser-aller des années précédentes - le règlement fédéral. Je vais me libérer pour me rendre à l'AG et échanger sereinement avec les clubs.

Je parlais à l'instant du règlement fédéral et notamment de la problématique des adhérents pratiquants ou dirigeants non licenciés. Lors d'un Comité directeur, nous avons décidé d'envoyer un courrier à tous les clubs pour vous rappeler les bases du contrat d'affiliation. Ce courrier a été envoyé en toute fin de saison au moment de la préparation de la rentrée. Il vous rappelle le renforcement du dispositif d'accompagnement des clubs pour les rendre plus solides, plus performants pour l'avenir... et vous rappelle que l'obligation de licence est inscrite dans le règlement fédéral auquel vous adhérez lors de votre affiliation. Donc affilié signifie bien que tous les adhérents du club sont licenciés. La règle est simple... je sais que la mise en pratique est plus complexe. Néanmoins, je ne pense pas que l'argument principal mis en avant (les finances) soit le plus juste. En Bretagne, nous avons décidé depuis toujours que tous les licenciés (gymnastes, dirigeants, juges...) payent la même somme, somme qui comprend la licence fédérale, l'assurance, la part départementale de la licence et la part régionale. C'est seulement sur cette part régionale que le Comité peut agir. Nous, les élus du Comité Bretagne, allons travailler à partir des chiffres de ce début de saison pour vous proposer, éventuellement, un aménagement du coût de la part régionale de la licence pour les baby-gym et les dirigeants dans un premier temps, en essayant de ne pas trop augmenter cette part pour les compétiteurs. Mais en retour, nous comptons sur vous pour l'augmentation du nombre de licenciés !

Revenons maintenant sur la saison 2023 en Bretagne qui a été marquée par de grands événements.

Le premier dans le calendrier est la visite du président de la FFGym, James Blateau, à Rennes pour 2 jours de rencontres, réunions mais aussi moment convivial. Nous avons ainsi pu échanger sur les différentes problématiques de la gymnastique bretonne avec un représentant de l'état (la DRAJES) et le Vice-président chargé des sports du Conseil régional. Nous avons également reçu le Président dans le cadre d'une réunion de la Commission territoriale.

Deux compétitions d'envergure nationale ont aussi eu lieu en Bretagne, organisées par des clubs maintenant habitués à des accueils haut de gamme. Bravo à Vannes Trampoline et à son président Michel Le Gallo pour l'organisation des Championnats de France TU/TR. Bravo aussi à tout le COL de Saint-Brieuc pour l'organisation des Championnats de France Elite en GAF-GAM. A chaque fois une superbe compétition et une organisation au top !

Enfin, en juillet 2023, c'est le CD 29 qui a organisé l'accueil de tous les représentants des départements et des régions ainsi que le Comité directeur de la FFGym pour l'Assemblée générale fédérale. L'AG extraordinaire a voté les propositions de modifications des statuts en cohérence avec l'évolution de la loi. Cette modification des statuts fédéraux implique une modification de nos propres statuts avant les prochaines élections. L'AG ordinaire était tout à fait ordinaire avec néanmoins 1 point important : la reconnaissance fédérale de l'engagement d'Annick Bourbao qui était tout émue...

Cette saison 2022-2023 aura aussi été marquée par la fermeture du Centre régional féminin. Le centre régional GAF était domicilié depuis 21 ans à Chartres de Bretagne. Il a été créé à un moment où il était important que les meilleures gymnastes de la région puissent bénéficier d'un cadre scolaire à horaires aménagés au collège et lycée et d'un encadrement professionnel individualisé. Plusieurs clubs GAF ont, à l'époque, confié leurs gymnastes à potentiel à cette structure. Je ne peux que remercier le club ainsi que la mairie de Chartres-de-Bretagne d'avoir soutenu ce projet et d'avoir accepté, dans une salle municipale, une structure qui permettait à des gymnastes licenciées dans d'autres clubs de bénéficier d'installations de grande qualité et des partenariats scolaires tissés par le club. Merci aux entraîneurs et dirigeants du club d'avoir su cohabiter en intelligence avec les gymnastes et les cadres régionaux aussi longtemps. Néanmoins et depuis plusieurs années, l'existence du Centre régional sous cette forme historique était discutable. D'abord, le Dispositif Régional d'Accession au haut niveau en GAF donc, en Pôle Espoir et en Pôle France (raison pour laquelle le centre a été créé), a été fortement rajeuni. Nos collégiennes et lycéennes n'avaient plus le profil visé par une telle structure d'entraînement et leurs résultats en compétition n'étaient pas toujours à la hauteur des espérances. De plus, l'adjectif régional était discutable. En effet, depuis 20 ans, les clubs bretons engagés dans la performance en GAF se sont structurés, professionnalisés et ils ont eux aussi signé des partenariats scolaires pour créer des sections sportives. De plus, les cadres de ces clubs ont choisi – en toute légitimité – de garder les plus jeunes gymnastes (on parle des 7 à 10 ans) dans leur cadre familial tout en leur offrant un dispositif d'entraînement de qualité. Enfin et surtout les résultats des équipes de jeunes (formées par l'ETR) lors de la Revue d'effectifs des jeunes et des régions ne sont pas vraiment exceptionnels. Il était temps de réfléchir à une autre organisation de la formation des talents.

Nous – et je m'associe à la prise de décision du secteur performance du Comité directeur sous la Vice-présidence de Frédéric Rodriguez – avons donc décidé la fermeture du centre régional GAF pour mettre en œuvre, en accord avec l'Equipe Technique Féminine, un autre projet performance. Les choses se sont faites brutalement et très maladroitement et je m'en excuse auprès du club support qui a été mis sur le fait accompli et n'a pas été associé à la réflexion. Cela aurait évité pas mal de crispations, de tensions, d'incompréhension voire de désillusions. Je m'excuse également auprès des parents des gymnastes du Centre régional qui, eux-aussi, ont appris brutalement ce changement de cap et ont été mis, du jour au lendemain, sur le fait accompli.

Aujourd'hui, un nouveau projet essaye de se mettre en place autour du cadre régional féminin. Ce projet a été réfléchi collectivement mais sa mise en place est compliquée. Les tensions de l'année dernière n'ont pas encore cicatrisées et d'autres fêlures apparaissent déjà. Je voudrais rappeler qu'une équipe technique régionale est un ensemble de personnes engagées volontairement autour du projet régional. Espérons que c'est ce projet collectif pour la GAF qui va permettre à nos petites gymnastes de poursuivre leur progression et toucher leurs rêves et que les objectifs personnels ou les rivalités entre personnes ne fractionneront pas plus l'équilibre fragile de ce beau projet.

L'année 2023 aura aussi été l'année de remise à jour du projet régional. Le projet régional, c'est notre livre de bord. A Quimper, il y a 2 ans, nous vous avons présenté un diagnostic de l'état des lieux des disciplines gymniques bretonnes. C'était un peu long, mais il était nécessaire de mettre en valeur le travail mené par les différentes équipes techniques et d'écouter leurs projets pour l'avenir. Les axes de ce projet que je présenterai tout à l'heure tiennent compte de ce travail des techniciens mais aussi de l'évolution stratégique, politique et économique du sport français et des moyens de financement qui en découlent.

Je peux vous confirmer en tout cas que nous sommes vraiment entrés dans une logique d'appel à projets pour nos ressources propres avec des axes définis par les financeurs et l'évaluation de la qualité des projets proposés par ces mêmes financeurs en fonction des actions réalisées.

Ainsi, les axes de la contractualisation avec le Conseil régional de Bretagne ont changé autour d'une ligne « soutien aux actions de développement du Comité de Bretagne de gymnastique pour 2023 ». Il a fallu définir :

- Une action héritage pour travailler tout au long de la saison 23-24 à préparer les clubs bretons à s'organiser suite à l'effet JOP – c'est-à-dire à l'accueil de nouveaux pratiquants qui auront découvert la gymnastique lors des JOP.
- Une action RSO – je vous rappelle que le RSO (responsabilités sociétales des organisations) vise à nous responsabiliser face aux transformations sociétales actuelles. On pense tous au développement durable (avec la Gym Verte) mais le RSO intègre aussi l'éducation, le savoir-vivre, la cohésion sociale, la formation et la valorisation des bénévoles et les luttes contre toute forme de violence. On a également identifié des actions à mener dans ce cadre.
- Enfin, la dernière demande porte sur l'aide à l'organisation des championnats de Bretagne.

Nous avons aussi rédigé un dossier PSF avec la FFGym pour un financement de l'ANS version fédérale. Ce projet (PST) repose sur 4 axes de financement :

- mettre en œuvre la formation fédérale
- ETR et les actions sportives DRA
- accompagner le développement de Qualiclub
- promouvoir la FFGym à travers les 150 ans

Un merci particulier à Nadège Mick, Fanny Morel et Jocelyne Baudeloche qui ont passé beaucoup de temps sur "mon compte asso" pour finaliser nos demandes.

A nous maintenant de faire en sorte que les actions de ces projets perdurent.

J'en arrive enfin au terme de ce rapport moral et je vais un peu me projeter dans la saison à venir et dans l'actualité du sport.

D'abord, c'est une excitante année Olympique qui s'offre à nous. Depuis le temps qu'on les attend ces JOP 2024 ! Nous sommes en train de réfléchir à centraliser, mutualiser les événements pour lesquelles clubs et comités vont être sollicités. Les autres disciplines ainsi que le mouvement olympique et sportif territorial sont déjà très actifs et ont bien anticipé le passage de la flamme ou la communication sur les JOP. Nous sommes un peu en retard... c'est vraiment un point à traiter rapidement.

Il y a 2 ans, nous avons conçu un Breizh Anim Gym (BA'G) à Betton pour promouvoir toutes nos disciplines... peut-être que dans le cadre du BA'G 2024, nous pourrions reprendre cette forme d'événement et le réaliser plusieurs fois dans le territoire pour un club / des clubs / un Comité... Bref, toutes les idées sont les bienvenues !

Derrière les JOP et la fête, il y a aussi la question de l'avenir du sport. Ce club de demain dont on nous parle depuis plusieurs années et dont on a du mal à identifier les contours. Plusieurs d'entre nous ont participé à la journée Sport en Mouvement (SEM) organisée il y a 15 jours à Rennes. Les échanges ont porté sur l'organisation associative, l'engagement associatif, les modèles de mutualisation, les nouveaux lieux de pratiques pour accueillir des publics nouveaux non-compétiteurs, fragilisés financièrement ou sur le plan de leur santé physique ou mentale... Des pistes de réflexion ont été évoquées également sur les nouveaux modèles économiques pour le sport de demain. Bref, un enrichissement évident pour les élus que nous sommes et qui vont certainement orienter nos rencontres à venir.

Et puis, puisqu'on parle de 2024 et après, parlons des échéances électorales pour le Comité de Bretagne.

Je l'ai déjà annoncé il y a 2 ans et je le confirme, après 3 mandats de 4 ans, je passe la main à la présidence du Comité régional de Bretagne. J'ai adoré cette mission et je ne regrette absolument pas cette expérience ; j'ai rencontré des personnes passionnées, j'ai pu réfléchir à des projets originaux et voir leur aboutissement ; je me suis fait des cheveux blancs sur certains sujets et surtout, je me suis frottée au management et à la RH et j'ai compris que je n'aimais vraiment pas cela. Cette présidence m'aura aussi permis de représenter la gymnastique au sein du CROS et de siéger au nom du mouvement sportif dans les démarrages de la Conférence régionale du sport. C'est passionnant de vivre le sport avec un point de vue différent que celui de notre discipline ! Alors, aujourd'hui, c'est vraiment sans regret que je me projette dans de nouveaux défis, certainement différents, peut-être plus professionnels et personnels... Je souhaite rester au Comité directeur du CR (si on veut toujours bien de moi) et surtout j'ai envie d'avoir la responsabilité d'un dossier, même un tout petit et de le mener jusqu'au bout !

Je termine rapidement par les changements au niveau des ressources humaines au siège. Nadège Mick a quitté la Bretagne pour Lyon. Elle est remplacée par Jocelyne Baudeloche, aujourd'hui salariée du Comité Bretagne au poste de secrétaire comptable. C'est Hubert Michard qui assurera le poste de trésorier pour cette dernière année de cycle. Martine Détriché, secrétaire du Comité, a fait la demande d'un aménagement de ses horaires pour un départ anticipé à la retraite en mars 2025. Nous avons donc décidé d'accueillir Clara Chery en tant qu'alternante en formation sur son poste. Bienvenue à elle ! Enfin, carnet Rose ... Pierre-Yves est papa pour la 2ème fois, d'une petite fille cette fois ! Peut-être qu'Angèle sera une gymnaste ?

Je termine par un grand merci à toute l'équipe de salariés et à tous les élus du Comité régional pour leur professionnalisme et leurs qualités humaines.

Merci de votre confiance à tous et vive la gym en Bretagne !

4 | Bilan technique 2022/2023

Fanny Morel, CTS Bretagne



Pratiques Compétitives

Formation

Haut Niveau

Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes



Pratiques Compétitives

11 compétitions régionales
7 compétitions regroupement
3 compétitions inter régionales
2 championnats de France

+ de 1000 équipes engagées
+ de 1200 individuels
26 podiums en finales nationales



Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes



Formation

- 65 journées de formations
- 9 actions FPC collectives
- 225 candidats reçus examen juges
- 90 juges recyclés
- 57 animateurs formés dont 5 en Parkour
- 43 aides animateurs
- 4 nouveaux Coach Gym+
- Des formations à destination des dirigeants



Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes



COMITÉ
RÉGIONAL
BRETAGNE

GAM

- 5 athlètes structure régionale Bretagne (dont 3 gymnastes hors Bretagne)
- 1 gymnaste DRA Bretagne
- 3 gymnastes en Pôle (2 Vélizy – 1 Lyon)
- 2 participants France Elite (Esp/Jun)



Haut Niveau



Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes



GAF

- 7 gymnastes structure régionale Bretagne
- Fermeture du Centre régional pour réorientation du projet DRA

FÉDÉRATION FRANÇAISE Gym | **COMITÉ RÉGIONAL BRETAGNE**

Haut Niveau

150 FÉDÉRATION FRANÇAISE Gym DEPUIS 1973

Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes

TU

- 4 athlètes DRA – identifiés sur listes ministérielles
- 2 équipes en DN1 dont un titre de Champions de France
- 3 gymnastes Championnat France Elite Vannes dont 2 titres
- Participations étapes de Coupe du Monde (Santarem – Coimbra – Palm Beach)

FÉDÉRATION FRANÇAISE Gym | **COMITÉ RÉGIONAL BRETAGNE**

Haut Niveau

150 FÉDÉRATION FRANÇAISE Gym DEPUIS 1973

Assemblée générale ordinaire



GAC

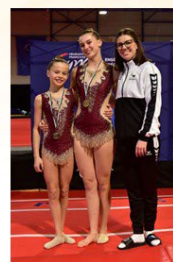
- 4 formations identifiées Elite (1 Trio Senior – 1 Trio Junior et 1 Duo Junior – 1 duo Féminin Avenir)
- Trio Senior médaillé d'Argent
- Duo Féminin médaillé d'Argent
- Duo Avenir médaillé de Bronze
- 1 équipe DN1 – 3ème



150
Gym
depuis 1912



Haut Niveau



Assemblée générale ordinaire

TR

- 6 athlètes de Haut Niveau (1 Pôle France Antibes – 4 Pôle France Rennes – 1 DRA Bretagne)
- 2 en préparation Olympique (Perle Aubree Perle et Julian Chartier)
- Equipe DN1 féminine médaillée de bronze (Vannes)
- 1 équipe DN1 masculin Vannes

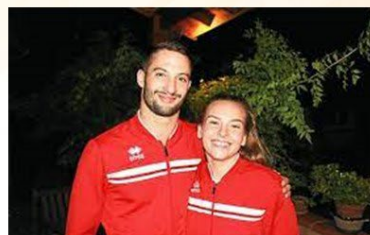
FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym

COMITÉ
RÉGIONAL
BRETAGNE

150
Gym
depuis 1912



Haut Niveau



Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes

Question : la compétition GR du 15 octobre, faut-il engager le juge même si la licence n'est pas encore validée ?

Réponse de Fanny Morel : les juges étant licenciés la saison précédente, leur licence court jusqu'en novembre 2023.

Question : la déclaration d'honorabilité concerne qui ?

Réponse de Fanny Morel : l'ensemble des bénévoles majeurs, bénévoles entraîneurs à partir de 14 ans.

Question : la valeur du diplôme sauveteur du travail est-elle identique à celle du PSC1 ?

Réponse de Fanny Morel : oui.

Question : les parents bénévoles allant en formation doivent-ils être licenciés ?

Réponse de Fanny Morel : oui.

Remarque club : fermeture de la section sportive GAF à Chartres de Bretagne liée à un refus du rectorat.

Rappel : le certificat médical en filière performance : validité de moins d'1 an.

5 | Bilan développement des clubs et des pratiques 2022/2023

Pierre-Yves Giffard, Agent de développement du Comité Bretagne de Gymnastique

Madame la Secrétaire générale de la Fédération Française de Gymnastique,

Chère Annick,

Mesdames et Messieurs,

Que vous soyez présidents, techniciens, bénévoles, ou salariés, mais aussi gymnastes, je voulais après 4 saisons passées à vos côtés, vous remercier pour votre engagement car sans vous, la gymnastique bretonne ne serait rien.

Vous êtes l'essence de cette réussite et de nos jours, le carburant n'est pas peu cher alors MERCI BEAUCOUP !

La saison 2022/2023 en quelques chiffres, pour ma part, ce n'est pas moins de 40 accompagnements de clubs que ce soit en présentiel, visio ou même par mail et téléphone mais rien ne vaut le terrain, vous le savez mieux que moi !


Pour créer, proposer, et suivre des projets, c'est chacun à son propre rythme et vous êtes tous différents. L'essentiel, c'est de pouvoir s'adapter à la demande et c'est ce que j'essaie de faire au plus près de vous ! Les projets, c'est comme les pratiques non compétitives, on se doit de les mettre en avant, à condition de les connaître et d'utiliser les bons outils !

C'est pourquoi, cette saison, la baby, l'access, la gym+, le parkour, l'handi, la scéno, toutes ces pratiques ont été à un moment donné mise en valeur dans les territoires et je vous encourage vivement à continuer ! A chacun sa performance comme, par exemple, le projet Vélo gym+ autonomie dans le Finistère en lien avec la FFCyclisme, a permis de mettre en avant cette pratique dans les Ephads ! Et aujourd'hui elle s'adapte superbement bien et ralentit la perte d'autonomie ! gym+, cette saison, ce sont 3 coachs supplémentaires en Bretagne !

Nous avons mis en place avec le Centre de formation du Comité Bretagne des formations "Vie associative" afin d'accompagner au mieux les dirigeants dans leur responsabilité : compta, RH, financement privé, projet, communication, on essaiera au maximum de continuer, n'hésitez pas à vous inscrire !

Une saison gymnique, ce sont aussi des séminaires, comme celui des dirigeants à Guerlédan qui a réuni pas moins de 25 participants ! Temps d'échanges, apport de connaissances et bonne humeur étaient au rendez-vous. Rebelote pour cette année, début janvier.

Le Comité a accueilli deux stagiaires sur le projet des 150 ans de la Fédération dans le but de promouvoir la gymnastique et de faire parler de nous, et oui c'est aussi ça le développement !



Enfin, que dire des camps d'été, très belle réussite depuis leur réouverture en 2020 avec 40 participants répartis sur 2 semaines à Dinard la saison dernière. Une satisfaction de plus ! De bonne augure à l'approche des Jeux !?

Voilà, je n'ai rien à rajouter de plus mise à part une petite pensée pour notre collègue Nadège partie vers de nouveaux horizons lyonnais, et que Jocelyne remplace avec brio, afin de compléter l'équipe qui me supporte au quotidien, n'est-ce pas Martine et Fanny, sans oublier Laurent et Loïc et les élus du Comité régional.

A l'aube de cette 5ème saison en Bretagne, mon envie de développement est toujours intacte !

Je vous souhaite à tous une très belle saison ! Et vive la gym en Bretagne !

2^{ème} partie - Saison 2023/2024

1 | Introduction à la saison 2023-24 – l’actualisation du PROJET REGIONAL



Comme chaque année, il me semble important de démarrer cette 2^{ème} partie d’Assemblée générale pour vous présenter les objectifs de cette saison qui démarre. Ainsi, nous allons parler des disciplines gymniques, des gymnastes et des rendez-vous divers tout au long de l’année. C’est Fanny Morel qui fera donc la présentation « technique » de cette nouvelle saison en tant que coordonnateur des équipes techniques.

Pierre-Yves Giffard prendra la parole ensuite pour aborder avec vous ses missions d’accompagnement des clubs vers la structuration et le développement. Il vous proposera donc son projet d’intervention pour la saison avec quelques dates à fixer !

Avant tout cela, je voulais aborder avec vous le projet régional « Breizh Projet gym » pour 2022-2028. La rédaction du projet régional, 2 ans avant la fin d’un mandat, peut paraître étonnante mais en même temps, il était vraiment important que tout le travail de diagnostic et de prospective réalisé par les équipes techniques entre 2020 et 2022 soit valorisé.

Ce projet se positionne également dans les axes prioritaires de la politique sportive menée actuellement en France à la fois pour préparer la grande fête des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 mais surtout pour en garantir un héritage à la fois au niveau des équipements mais surtout au niveau de l'engouement pour la pratique des sports. Il répond donc aux objectifs attendus par la Fédération Française de Gymnastique.

Ce projet s'inscrit également dans le cadre de la politique menée par les collectivités territoriales en faveur des publics fragilisés, en difficulté ou isolés de par leur localisation géographique. Il s'agit alors d'amener les disciplines gymniques qui ne nécessitent pas d'équipements spécialisés au plus près d'utilisateurs potentiels et d'ouvrir nos structures à des populations nouvelles ou à des anciens gymnastes. Il s'agit aussi de tenir compte de l'évolution sociétale et de devenir un véritable acteur de la transition sociale, environnementale économique et politique actuelle.

Ainsi, s'engager dans la responsabilité sociétale des organisations est une nécessité aujourd'hui pour toute association utilitaire et surtout qui demande des subventions. Le RSO comprend six grandes thématiques à investir :

- une gouvernance responsable et durable ;
- l'épanouissement social et professionnel ;
- le respect et l'implication des acteurs ;
- la protection de l'environnement ;
- le respect des règles et valeurs éthiques ;
- le développement et l'attractivité des territoires.

Les moyens d'actions sont nombreux et divers puisqu'ils portent sur :

- les axes d'éducation des plus jeunes,
- de lutte contre les inégalités sociétales,
- de promotion de la mixité et de la cohésion sociale,
- de construction de la santé,
- de protection de l'environnement...

Cela passe aussi par une réflexion sur l'organisation des compétitions, leur durée, leurs lieux et leur coût ; l'impact de notre pratique sur les déplacements, la valorisation des rencontres et des compétitions de proximité notamment pour les premiers niveaux compétitifs, les réunions en visio ou sous forme hybride qui sont devenues naturelles... et bien évidemment la réflexion sur le modèle économique des clubs de demain.

Pour moi, la rédaction de ce projet doit permettre de préparer l'avenir et de réfléchir à la société que nous voulons pour les plus jeunes d'entre nous. Nous avons une élue au Comité directeur qui est totalement convaincue de la nécessité de cette réflexion et qui en a les compétences. Floriane saura certainement nous accompagner dans cette transition progressive mais nécessaire.

En reprenant notre organisation par secteur d'activité, je vais présenter rapidement les axes de travail vers lesquels nous souhaitons nous engager.

Le premier secteur est celui du développement des structures et des disciplines.

4 axes de travail ont été retenus.

- Le premier comprend 4 actions autour de l'accompagnement personnalisé des clubs dans leur structuration interne, dans la reconnaissance Qualiclub de la FFGym, dans la valorisation des label baby-gym ou gym+, et dans l'engagement vers la RSO.
- Le second porte sur la création de nouvelles sections de clubs ou de nouvelles associations par la mutualisation des emplois et la formation.
- Le 3ème axe porte sur l'effet post JOP et la préparation des clubs à accueillir de nouvelles demandes de pratiquants... alors que les créneaux sont déjà bien saturés.
- Le 4ème axe vise les actions de promotions et de communications de toutes nos disciplines.

Le second secteur est celui de la formation. Là aussi 4 axes de travail ont été identifiés.

- Le premier axe porte sur la formation et l'amélioration des compétences des juges et l'engagement des jeunes juges dans la formation.
- Le second porte sur le soutien à la formation des encadrants bénévoles.
- Le troisième vise la réflexion sur la formation des dirigeants.
- Le 4ème s'engage sur le renforcement des compétences des encadrants professionnels.

Le 3ème secteur d'activité du Comité est celui du développement de la performance vers le haut niveau. Nous allons travailler autour de 4 objectifs.

- Le premier axe porte sur l'aide à apporter aux clubs formateur et l'accompagnement à mettre en place pour ceux qui le souhaitent.
- Le second porte sur les DRA.
- Le troisième point concerne l'accompagnement des gymnastes listés.
- Le 4ème sur la valorisation des résultats des gymnastes et des entraîneurs.

Le 4ème secteur d'activité est celui des pratiques compétitives qui comprend également 4 axes de travail.

- Le premier point est de réfléchir à l'organisation actuelle de notre système compétitif et de le travailler (dans la mesure du possible) au regard des enjeux sociétaux.
- Le second axe porte sur l'accompagnement des clubs organisateurs.
- Le troisième renforce l'intérêt des rencontres de proximité qui ont du mal à démarrer en Bretagne.
- Le 4ème vise à développer les compétitions de proximité.

Il s'agit maintenant de travailler avec chaque secteur pour identifier les actions prioritaires et opérationnaliser leur mise en œuvre.

2 | Axes prioritaires 2023/2024

Fanny Morel



FÉDÉRATION FRANÇAISE **Gym** | COMITÉ RÉGIONAL BRETAGNE

150 FÉDÉRATION FRANÇAISE **Gym** DEPUIS 1873

Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes



FÉDÉRATION FRANÇAISE **Gym** | COMITÉ RÉGIONAL BRETAGNE

Pratiques Compétitives

Formation

Haut Niveau

150 FÉDÉRATION FRANÇAISE **Gym** DEPUIS 1873

Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes



Pratiques Compétitives

- Règlementation général Brochure FFG + Brochures spécifiques en fonction des disciplines
- JugeGym
- Date butoir Engagements(15 oct – 3 janv – 15 fév)
- Engagements compétition (vigilance)
- Modifications de composition d'équipe
- Certificat médical de moins d'un an
- Calendrier
- Organigrammes prévisionnels et quotas



Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes



Pratiques Compétitives

Formation

Haut Niveau



Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes



Formation

- Rappel Carte Pro et diplôme pro
- Catalogue Formations FFG Bretagne
- Formation Fédérale = capitalisation pour l'avenir (allègement formation pro)
- Formation animateur et rôle de la structure
- Aide à la formation Moniteur
- Comment s'inscrire?
- FPC et AFDAS
 - Actions Individuelles
 - Actions Collectives
 - FNE

Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes



Pratiques Compétitives

Formation

Haut Niveau

Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes

Disciplines Olympiques

TR

- 7 et 8 octobre 2023 Etape de Coupe du Monde pour Julian Chartier
- Loulé Cup
- 9 au 19 Novembre 2023 CM et CMGA Birmingham (Elina CPB Rennes et Julian Vannes)
- 3 au 7 avril 2023 Championnat d'Europe Guimaraes
- Etapes de Coupe du monde
- Chemin de Qualification Olympique à suivre pour Julian

- 6 gymnastes en pôle France
- 1 gymnaste DRA Bretagne (Club Formateur de Vannes)

GAM

- RERJ + REN 2 au 5 novembre 2023 Saint Chamond
- 3 gymnastes en pôle Espoir
- 1 gymnaste PDL DRA Bretagne
- France Elite 7 au 9 juin 2024
- Club Formateur Lanester Gym

GAF

- RERJ 2 et 3 décembre 2023 Sète

Haut Niveau



Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes



COMITÉ
RÉGIONAL
BRETAGNE

Disciplines non olympiques

TU

- French Cup Sevrin
- Loulé Cup
- 9 au 19 Novembre 2023 CM et CMGA Birmingham en attente d'officialisation sélection
- Chemin de qualification Championnats Europe à partir de février
- 3 au 7 avril 2024 Championnat d'Europe Guimaraes
- Etapes de Coupe du monde

- 3 gymnastes DRA Bretagne (Club Formateur de Rennes)

Haut Niveau

GAC

- Tournoi de Varsovie 1 Formation CPB Rennes
- CEGA et CE à partir de jeudi prochain (2 formations CPB TSA 1 duo féminin 12 – 18 et 1 trio junior)
- Chemin de qualification CMGA ET CM dès décembre 2023
- 21 au 31 mars 2024 CM et CMGA Holon
- Club Formateur (CPB Rennes)



Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes



Les épreuves de GAM et GAF de Paris 2024 se dérouleront du 27 juillet au 5 août à l'Accor Aréna

Les épreuves de gymnastique rythmique de Paris 2024 se dérouleront du 8 au 10 août à l'Aréna Porte de la Chapelle

Les deux concours de trampoline de Paris 2024 se dérouleront le 2 août à l'Accor Aréna

Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes

3 | L'accompagnement des clubs 2023/2024

Pierre-Yves Giffard – Agent de développement du Comité Bretagne de Gymnastique

Saison 2023/2024



L'ACCOMPAGNEMENT des CLUBS

- Présence 2/3 jours sur chaque département
- Déplacement à la journée (limite 1h30) à la demande
- Calendrier visio – créneau d'une heure

L'ACCOMPAGNEMENT de TERRAIN

- 1 soirée / département
- Objectif : structurer par Qualiclub
- Accompagnateurs



L'ACCOMPAGNEMENT des DIRIGEANTS

- SAD – janvier 2023
- Formations vie associative + autres (gestion d'équipe et éthique)



Comité Bretagne de Gymnastique - Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes

Saison 2023/2024



Projet de FPC

- Univers Evolugym
- 10h de formation
- Référents thématique

ÉVOLUGYM

Camps

- 2 camps d'été à Dinard
- Printemps à Pontivy
- Hiver : en réflexion



2024

- BA'G ?



Comité Bretagne de Gymnastique - Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes

4 | Budget 2023/2024

Hubert Michard, Trésorier du Comité Bretagne de Gymnastique

BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2023/2024

Charges		Prévu	Réalisé	Produits		Prévi	Actuel
			30/06/2024				30/06/2024
Achats et charges externes		259500,00	0,00	Ventes et prestations de services		251500,00	0,00
Achats de marchandises		10000,00	0,00	Recette Compétition		85200,00	
Dépenses Local Siège		28000,00	0,00	Recette Formation		63200,00	
Dépenses Compétition		60000,00	0,00	Recette Performance		27100,00	
Dépenses Formation		65000,00	0,00	Recette Développement		11000,00	
Dépenses Performance		47000,00	0,00	Recette FPC		65000,00	
Dépenses Développement		10000,00	0,00				
Fonctionnement comité directeur		9000,00	0,00	Subventions d'exploitation		69500,00	0,00
Fonctionnement comité technique		10000,00	0,00	Aide à l'emploi		5000,00	
Plateau breton		11000,00	0,00	Contractualisation		11000,00	
Achat de marchandises subventionnées		7000,00	0,00	PSF		34000,00	
Charge Lemon Way licences		2000,00		ANS HN		5000,00	
Charge Lemon Way Compétition		500,00		Ville de Lanester		2000,00	
				Aide FFG COT		9000,00	
				Subvention Bretagne achat matériel		3500,00	
Impôts et taxes		1500,00	0,00	Transferts de charges		33250,00	0,00
				Location Matériel Gymnova		7000,00	
Salaires et traitement		240000,00	0,00	Collecte SACEM sur licence		11250,00	
Salaires CR Permanent		210000,00	0,00	Refacturation marchandise		2000,00	
Vacations chèque emploi associatif		30000,00	0,00	Refacturation hébergement et déplacement divers		6000,00	
				Transfert de Charge		7000,00	
Reversements FFG		0,00	0,00	Participations Structure		3400,00	0,00
				Affiliations et Licences		199910,00	0,00
Autres charges d'exploitation		30750,00	0,00	Affiliations Comité Régional (77)		6160,00	
Reversement SACEM		11250,00		Licences FFG CR53 (12500)		193750,00	
Bourses Haut Niveau et aide aux gyms		14000,00	0,00				
Aides aux clubs		3000,00	0,00	Autres produits d'exploitation		3700,00	0,00
Suivi médical		2500,00	0,00	Produits financiers		2100,00	0,00
Charges financières		50,00	0,00	Produits exceptionnels		14390,00	0,00
Charges exceptionnelles		450,00	0,00	Sur opération de gestion du siège		6190,00	
Dotations aux Amort et aux prov		45500,00	0,00	Sur opération en capital		8200,00	
Dot aux amortissements des immo corp		20500,00					
Dot aux amortissements		25000,00		TOTAL PRODUITS		577750,00	0,00
TOTAL CHARGES		577750,00	0,00	Intégration des réserves			
				TOTAL RESSOURCES		577750,00	0,00
TOTAL CHARGES		577750,00	0,00				

VOTE N° 3

Budget 2022/2023

Le budget 2022/2023 a été approuvé par :

- 6 491 voix pour
- 0 non
- 908 abstentions

5 | La parole aux personnalités



FÉDÉRATION FRANÇAISE **Gym** | COMITÉ RÉGIONAL BRETAGNE

**Madame Dominique Mérieux,
Secrétaire fédérale
Fédération Française de
Gymnastique**



Comité Bretagne de Gymnastique - Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes



FÉDÉRATION FRANÇAISE
Gym



COMITÉ
RÉGIONAL
BRETAGNE

La reconnaissance QUALICLUB



150
FÉDÉRATION FRANÇAISE
Gym
depuis 1873

Comité Bretagne de Gymnastique - Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes



FÉDÉRATION FRANÇAISE
Gym



COMITÉ
RÉGIONAL
BRETAGNE



FÉDÉRATION FRANÇAISE
Gym
CLUB AFFILIÉ BRONZE



FÉDÉRATION FRANÇAISE
Gym
CLUB AFFILIÉ ARGENT

- Louvi’Gym
- US Bain de Bretagne
- Acro Gym Ploërmel
- GR Cornillé
- GR Breizh’Illienne
- Légion Saint-Pierre



150
FÉDÉRATION FRANÇAISE
Gym
depuis 1873

Comité Bretagne de Gymnastique - Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes



Remise des médailles d'Honneur FFGym



Comité Bretagne de Gymnastique - Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes

La Médaille d'Honneur a été créée en vue de récompenser le dévouement de tous les serviteurs (administratifs ou techniques) de la gymnastique, dans le cadre de la Fédération Française de Gymnastique.

- **Nathalie Cordeau**
- **Pierre Jestin**
- **Hubert Michard**



Comité Bretagne de Gymnastique - Assemblée générale ordinaire – 8 octobre 2023 - Vannes

Remise des trophées des clubs centenaires



Comité Bretagne de Gymnastique - Assemblée générale ordinaire - 8 octobre 2023 - Vannes



1885

Vannetaise Athletic Club



1897

La Tour d'Auvergne



1887

La Quimpéroise



1903

L'Armoricaine



1903

La Dinannaise



Comité Bretagne de Gymnastique - Assemblée générale ordinaire - 8 octobre 2023 - Vannes

Annick Durny adresse un grand merci à tous les élus, CTS et salariés du Comité engagés dans la réussite de nos projets.

L'Assemblée générale ordinaire se termine à 13h.

Annick Durny

Présidente

Myriam Bellmont

Secrétaire